

REPUBLICUE DU CAMEROUN

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE DIANG

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

DIANG COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/C-DIANG/SIGAMP/CIPM/2026 DU 27 JAN 2026 EN PROCEDURE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN CHAMP AGRICOLE COMMUNAL À NGUINDA, COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLES ET TRAVAUX DE MISE EN PLACE ET D'ENTRETIEN D'UNE CACAOYERE ASSOCIEE AU BANANIER PLANTAIN SUR UNE SUPERFICIE DE 20 HECTARES

Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2026.

Imputation : _____

Le Maire de la Commune de DIANG lance pour le compte de la Commune de DIANG, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

1. Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre de la campagne de création d'un champ agricole communal en vue de la production et de commercialisation des fèves de cacao et de la banane plantain dans la Commune de DIANG, village NGUINDA pour l'exercice 2026, Le Maire de la Commune de DIANG, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des équipements et matériels agricoles et l'exécution des travaux de mise en place et d'entretien d'une cacaoyère associée au bananier plantain dans la commune de DIANG, département du Lom et Djérem, région de l'Est, Programme 2026.

2. Allotissement et coûts prévisionnels

Les travaux sont repartis en un (01) lot présenté comme suit :

Nº lot	DESIGNATIONS	MONTANTS TTC
1	Fourniture des équipements et matériels agricoles et travaux de mise en place et d'entretien d'une cacaoyère associée au bananier plantain sur une superficie de 20 hectares	35 000 000
	TOTAL	35 000 000

3. Consistance des travaux

Les travaux consisteront à fourniture des équipements et matériels agricoles et à la mise en place et l'entretien d'une cacaoyère associée au bananier plantain sur une superficie de 20 hectares dans le village NGUINDA, Commune de DIANG, département du Lom et Djérem, région de l'Est :

- Fourniture des équipements et matériels agricoles ;
- Construction d'une baraque pour ouvriers et magasin ;
- Forage avec pompe à motricité humaine ;
- Mise en place des pépinières pour la production des plans de cacaoyers et des PIF de bananier plantain :
 - Acquisition de sachets en polyéthylène ;
 - Acquisition des terreaux ;
 - Construction des ombrières ;
 - Acquisition des cabosses/fèves sélectionnées (IRAD, SODECAO...) ;
 - Traitement sanitaire et phytosanitaire
- Conduite des pépinières ;
- Travaux préparatoires du terrain :
 - Défrichement ;
 - Abattage ;
 - Tronçonnage ;
 - Andennage ;
 - Piquetage ;
 - Trouaison ;
- Transplantation ;
- Conduite et entretien du champ.

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) ; utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdits travaux afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

4. Délai d'exécution

Les délais d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de neuf (09) mois. Ces délais courrent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant des compétences avérées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune de DIANG, Exercice 2026.

7. Cautionnement provisoire (garantie de soumission)

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lots	Désignations des projets	Montants de la caution de soumission (2% du coût total TTC)	Cout prévisionnel du projet TTC en FCFA
1	Fourniture des équipements et matériels agricoles et travaux de	Sept cent mille (700 000) FCFA	35 000 000

	mise en place et d'entretien d'une cacaoyère associée au bananier plantain sur une superficie de 20 hectares	
--	--	--

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maire de la Commune de DIANG dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès des services du Maire de la Commune de DIANG, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) FCFA, auprès de la Recette municipale de DIANG, aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge auprès des services du Maire de la Commune de DIANG au plus tard **le 26 février à 09 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/C-
DIANG/SIGAMP/CIPM/2026 DU 27 JAN 2020 EN PROCEDURE POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN CHAMP AGRICOLE COMMUNAL
À NGUINDA, COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
REGION DE L'EST.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues hors délai ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement

produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **26 février 2026 à 10 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DIANG dans sa salle de réunion.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation des offres

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou scannée ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 Heures réglementaires ;
- 4) Absence ou non-conformité de l'attestation de catégorisation ;
- 5) absence du récépissé attestant du paiement de la caution de soumission à la CDEC.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète.

c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 30% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis
Estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|---|---------|
| 1) La capacité financière | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.

Pour être adjudicataire des deux lots, le soumissionnaire doit :

- Avoir fourni dans son offre, deux équipes de personnel et deux batteries de matériel (tous les matériels exigés en propres devant être disponibles dans la région concernée par les travaux) ;
- Avoir présenté une capacité financière ou une ligne de crédit de montant correspondant au moins à la somme des montants des capacités financières ou lignes de crédit exigées pour chaque lot ;
- Justifier que le montant de son chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (03) dernières années (2023-2026) est supérieur ou égal à la somme des montants des chiffres d'affaires annuels moyens exigées pour chaque lot.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de DIANG.

19. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 677 20 57 25 ou 699 37 07 48.

DIANG, le 27 JAN 2026

